

## REGLEMENT TOURNOI LOMMEL TROPHY

Organisateur : KFC Kattenbos Sport + Lutlommel VV

Location : Lommel

Date du tournoi : 19 et 20 mai

1. Règlement. Les matches seront disputés selon les règlements de la F.I.F.A. et de la K.B.V.B. L'organisateur de tournoi sus-nommé a obtenu l'homologation pour la mise en oeuvre de sa manifestation de la part de la K.B.V.B.

L'organisateur de tournoi désigne une commission exécutive. Cette commission est seule responsable du déroulement du tournoi.

2. Arbitrage. Les arbitres de touche ne sont prévus que pour les finales. Les matches sont dirigés par des arbitres de la K.B.V.B.

3. Équipes. La participation à ce tournoi est réservée aux équipes en possession de l'homologation de leur fédération nationale de football.

4. Dirigeant d'équipe. Chaque équipe devra être accompagnée par un dirigeant d'équipe de plus de 18 ans. Son nom, adresse et date de naissance devront être mentionnés sur la liste de joueurs. Le dirigeant d'équipe est responsable du comportement des joueurs, aussi bien sur l'enceinte sportive que dans d'autres locaux, qui sont mis à la disposition des participants.

### 5. Categories/dérogations

B/(U17)

C/(U15)

D/(U13)

E/(U11)

Contrôle. Le dirigeant d'équipe devra, avant le tournoi, remettre au secrétariat du tournoi la liste des joueurs avec par joueur le nom, la date de naissance et son numéro de maillot. Chaque joueur doit disposer d'une pièce d'identité officielle et la remettre lorsque celle-ci est demandée à titre de contrôle. Pendant le tournoi entier le même joueur ne peut participer que dans une seule équipe.

### 6. Durée des matches

2 x 15 min.

7. Classements - matches de poule Le classement est déterminé par le nombre de points obtenus. Les points sont attribués de la façon suivante:

match gagné 3 points, match nul 1 point, match perdu 0 points.

Si 2 ou plusieurs équipes obtiennent le même nombre de points le règlement suivant sera appliqué:

- la différence entre les buts marqués et les buts encaissés sur l'ensemble des matches

- au plus grand nombre de buts marqués dans les poules

- le résultat de la rencontre ayant opposé les 2 équipes à départager.

Dans le cas où il n'y aurait pas la possibilité de départager des équipes, il sera procédé à un tirage au sort.

2ème tour de classement En cas d'égalité, des penaltys seront tirés suivant les règles fixées par la F.I.F.A.

Finales. En cas d'égalité, des penaltys seront tirés suivant les règles fixées par la F.I.F.A.

8. Match. Avant chaque match le dirigeant d'équipe remet à l'arbitre la liste des joueurs y compris les remplaçants. Chaque équipe est autorisée à faire jouer le nombre maximum de 5 remplaçants (inclus un gardien de but) figurant sur la feuille de match. Lors de matches de la catégorie "poussins", les remplacements continus sont autorisés pendant la totalité du match.

9. Chaque club doit avoir une tenue de réserve aux couleurs différentes de la première tenue. Si, avant le début d'un match, l'arbitre juge que les couleurs des maillots des 2 équipes ne se différencient pas suffisamment, le premier club appelé devra jouer sous une autre couleur.

10. Des mesures disciplinaires Tout joueur averti ou expulsé sera immédiatement rapporté à la Commission du Tournoi dès la fin de la rencontre. Un joueur expulsé ou qui a reçu 2 avertissements officiels sera suspendu pour le premier match suivant. Tout rapport de mauvaise conduite sera expédié à la fédération nationale laquelle en informera les autres fédérations concernées. En cas de matches de poule tous les résultats d'une équipe seront considérés comme nuls si:

-cette équipe ne se présente pas à temps avant un match sans raison valable -cette équipe joue avec un joueur non-licencié

-l'arbitre arrête le match par mauvaise conduite des joueurs de cette équipe.

Pendant la 2ème tour de classification et les finales (quand il ne s'agit pas de matches de poule) l'équipe en question, dans les cas mentionnés ci-dessus, perdra le match automatiquement avec le résultat 0-3.

11. Réclamations Les décisions de l'arbitre sont sans appel. Les réclamations hors du resort arbitral devront être déposées au plus tard 15 min. après le match et ce par écrit. La commission du tournoi tranche également dans les cas non-répartoriés ci-dessus. Ses décisions sont sans appel.

12. Programme de matches En cas de circonstances non prévues, la commission de tournoi a le droit le changer le programme des matches.

13. Responsabilité. Les clubs participants sont eux-mêmes responsables pour une assurance adéquate des joueurs.

Les organisateurs et Euro-Sportring se dégagent de toute responsabilité en cas de détérioration, de blessure personnelle et disparition ou perte de tout objet.